

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT GEORGES Du Mardi 10 Novembre 2015

Délibérations :

Toutes les délibérations ont été approuvées à l'unanimité

- 1/ **Dissolution du budget CCAS**, suite à la préconisation de la préfecture et de la trésorerie d'intégrer le budget du CCAS pour les communes de moins de 1500 habitants dans le budget général de la commune.
- 2/ **Dissolution du budget Pompes Funèbres**, la commune n'ayant plus de personnel habilité à intervenir pour ouvrir les caveaux, ou ouvrir les fosses et ayant rarement des demandes pour ces services La prestation sera réalisée par les entreprises de Pompes Funèbres dûment habilitées avec accord de la commune.
- 3/ **Vote des tarifs de l'eau et de l'assainissement**
Malgré la sécheresse de cet été, et suite aux restrictions d'eau arrêtées par Mr le Préfet, la commune n'a pas manqué d'eau, elle n'a pas eu besoin de faire de coupure. Monsieur Le Maire précise que plus de 50% des maisons de la commune sont raccordées aux réseaux d'assainissement collectif. Il informe également que l'eau et l'assainissement vont devenir **une compétence obligatoire de la communauté de communes en 2020**. Une augmentation de 10 centimes est approuvée pour permettre de combler partiellement le déficit du budget de l'eau et d'anticiper une hausse brutale des prix à l'avenir. Malgré cela, le budget de l'eau ne s'équilibrera pas et sera encore alimenté par le budget général.
- 4/ **Logement de l'école du Vernet** : les travaux n'étant pas complètement terminés (crépis extérieur) au moment de la mise à disposition de l'appartement, le Conseil Municipal décide de ne pas faire payer le 1^{er} loyer de juillet, pour dédommager les locataires des nuisances.
- 5/ **Fusion des Communautés de Communes : projet dans le cadre de la loi NOTRe**
Après consultation du projet du schéma de coopération intercommunale du Cantal présenté par Mr le Préfet du Cantal, en commission départementale du 28 septembre 2015 avec la proposition de fusion des CC Pays de St-Flour Margeride – CC Pays de Pierrefort-Neuvéglise – CC Caldagues-Aubrac et CC de la Planèze, le Conseil Municipal approuve le projet présenté.
- 6/ **Renouvellement du bail du bien de section de Brons** : à Mr Amarger Vincent pour une surface de 7 ha 44 are 98 ca (prix indexé réévalué chaque année).
- 7/ **Cession gratuite au profit de la commune d'une parcelle de terrain (S127) au Pirou** appartenant à Mr Batifoulier d'une superficie de 100 m² en bordure du chemin communal. Il supportera les frais de notaire et de géomètre.

8/ Local associatif : validation du plan de financement

L'ouverture des plis a eu lieu le 1/10/15. Les corps de métiers retenus sont : pour le Gros œuvre : CUBIER - Charpente métallique : PRIVAT - Menuiseries extérieures : COUTAREL – Isolation Plâtrerie : BERTHUIT - Menuiseries intérieur : VIELFAURE – Plomberie /Sanitaire/ Electricité : MOURGUES pour un montant de 58 651.87 € TTC

9/ **Forêt de Petges** : 140 stères seront répartis à part égal entre les ayants droits

10/ **Convention d'aménagement BT Cousergues** avec le Syndicat d'électrification pour enfouissement des réseaux aériens des 2 maisons existantes Boucharin – Brioude et les deux lots en vente ainsi que de l'éclairage public attenant.

11/ **Mise à disposition gratuite de la salle polyvalente** pour les habitants de St-Georges souhaitant un lieu de recueillement dans le cadre d'obsèques civils.

12/ **Demande d'ouverture exceptionnelle les dimanches**, sollicités par Leclerc et Sport 2000 pour les 3 premiers dimanches de décembre.

Informations

- Rétractation : un couple a annulé sa demande d'achat du terrain à Cousergues. Celui-ci redevient disponible et sera proposé à un nouvel acquéreur et fera l'objet d'une nouvelle consultation des ayants droits.
- Périmètre de protection des captages : au Pirou – Saint-Georges : fin des travaux. L'échange des terrains est programmé fin novembre.
- L'installation du nouvel éclairage du stade est terminée. La commune remercie la commune de Villedieu pour le prêt de ses installations pendant la durée des travaux.
- Logement F3 vacant à de l'ancienne école à Grisols (125 m² : 581€ + 59 € dépendances par mois). Faire parvenir les demandes écrites en Mairie.
- Recrutement de Mr Tridot Patrice en contrat CAE pour une durée de 6 mois.
- La commande des numéros et plaques de rue a été validée. Installation prévue dès le début 2016.
- Lettre communale : publication et distribution aux habitants prévues début décembre.
- Recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 21 février 2016. Il est prévu le recrutement de 3 agents recenseurs : candidature à déposer en mairie
- Dimanche 29 novembre 2015, balade et tripes ont été organisés au profit du Téléthon.